



Le Directeur Général

CAYENNE, LE

Le 21 juillet 2011

Boîte postale 49
97321 CAYENNE Cedex
Téléphone : 05 94 29 96 00
Télécopie : 05 94 29 96 94

Monsieur le Président,

Par la présente, je viens vous faire savoir que l'humiliation que vous m'avez faite subir le 7 juin 2011 dans votre salle de réunion a été l'humiliation de trop. En effet, nous étions tous réunis dans votre salle de réunion : les directeurs de la CCIR GUYANE que j'encadre et Madame GIMEL, la 1^{ère} VP de la CCIR GUYANE. Dans ce contexte, vous vous en êtes pris à moi. En effet, après avoir fait le tour des revendications syndicales, vous vous êtes permis, publiquement, de m'humilier en affirmant « que je n'étais pas un vrai Directeur Général. Vous regrettiez même Monsieur FINANCE. Et que s'il avait été DG aujourd'hui, les syndicats ne vous auraient pas adressé ce cahier de revendications ».

Il est vrai que vous m'aviez déjà fait savoir que je n'étais que votre « employée ». Et que d'ailleurs, « nous étions tous vos employés, depuis le Directeur Général jusqu'au plus petit ». C'est la réponse que vous m'avez faite lorsque j'ai voulu vous suggérer d'avoir tous les deux un peu plus de relations d'échanges dans nos rapports. En effet, 9 fois sur 10, vous ne vous adressez à moi que sous forme d'injonctions orales ou écrites. A chaque fois que j'agis dans le cadre des missions d'un directeur général, vous vous opposez à ces actions en me disant : « tu as délégation pour agir ? ... NON. » ou bien encore « tu n'es pas autorisée à faire ... ». Chaque jour, vos appels téléphoniques ne sont que des agressions à mon égard que je dois supporter sans rien dire ou alors, des ordres que je dois exécuter sans discussion. Même des élus qui vous sont proches ont eu l'occasion de vous dire, en ma présence, de cesser d'être un « Président Directeur Général ».

En réalité, vous ne me laissez pas travailler, vous me rabaissez, vous mettez toute votre énergie à vouloir démontrer que je suis une incompetente, une incapable pour vous permettre de justifier que vous êtes obligé d'être ce PDG. Mais tout ceci ne repose que sur des attitudes et des propos humiliants de votre part et non sur de véritables dossiers ou éléments probants attestant de tout ce que vous voulez faire croire à votre entourage pour justifier votre comportement de PDG. A tel enseigne, qu'en dehors de ces propos désobligeants et gratuits à mon égard, vous ne produisez rien de concret, aucun dossier justifiant de tout ce que vous dites.

Dans votre acharnement à vouloir m'humilier et me discréditer, vous ne tenez aucun compte des conditions de travail accablantes que vous m'imposez : vous m'avez nommée directeur général depuis le 1^{er} avril 2010. Mais je n'ai pas été remplacée à mon poste de Directeur Administratif et Financier – Directeur Général Adjoint que j'occupais alors. Je continue donc à assurer aussi cette fonction. Par ailleurs, vous me demandez aussi d'être directeur du CFA, directeur du Pôle Enseignement-Formation, directeur de l'ACIF. Et ma situation de salaire est inférieure de plus de 20% à celle du dernier directeur général en poste avant moi, alors que j'ai une charge de travail largement supérieure !!! Et m'assommant sous cette charge de travail, vous passez votre temps à vouloir me prendre à défaut pour démontrer que vous ne pouvez pas me garder comme directeur général.

[Signature]

Alors que, de mon côté, j'ai accepté cette fonction de Directeur Général et l'assume avec toute la conscience professionnelle qui me caractérise depuis toutes ces années. Tous les matins j'arrive à la Chambre de Commerce dès 6h45 et je ne suis pas partie le soir avant 19h30 - 20 heures. Et pour ce qui est des congés, je ne peux même pas les prendre puisque vous-même êtes régulièrement absent tous les mois et que je n'ai pas d'adjoint pour me remplacer.

Au lieu de valoriser tous ces efforts que je fournis, cette implication que j'apporte à mon travail, vous n'acceptez même pas que je participe aux réunions des Directeurs Généraux des CCI à l'ACFCI. Vous préférez vous faire accompagner de Monsieur NICOLAS, directeur de la communication et directeur de cabinet. C'est aussi une humiliation pour moi cette manière d'agir à mon égard !

Et je ne parle même pas de l'Affaire BUDOC, que vous avez provoquée pour vous protéger et vous défendre devant la justice. Vous l'avez aussi utilisée pour me discréditer à tort et me porter préjudice. J'ai dû faire une note de plusieurs pages pour rétablir la vérité aux yeux des élus du Bureau. Vous n'avez pas voulu leur diffuser cette information : vous l'avez gardée pour vous. Sans oublier les propos mensongers que vous avez tenus contre moi à Monsieur BUDOC. Monsieur BUDOC m'a rapporté, devant témoin (Monsieur EGOUY) comment vous l'avez invité à vous rejoindre à votre hôtel, à l'occasion d'un déplacement parisien. Et lors de cet entretien, vous lui avez produit le courrier de notification de révocation prévu à votre signature que vous m'aviez demandé de préparer dans le cadre de la procédure disciplinaire engagée contre lui, en lui disant : « tu vois ce courrier, c'est Maryse qui l'a mis à ma signature. C'est elle qui demande ta révocation. Mais moi, je n'en tiens pas compte et te propose une simple mise à pied de 3 mois ». Me mettre ainsi en cause, à tort et à mon insu, est une attitude inqualifiable ! En agissant ainsi, vous aviez pour objectif d'attirer contre moi les ressentiments, la colère de Monsieur BUDOC : diviser pour mieux régner !

Cette attitude est uniquement liée au fait que je n'étais pas assez « docile » selon vous, parce-que j'ai voulu donner un sens à cette fonction de direction générale que vous n'avez cessé d'écraser depuis que vous êtes président et parce-que je n'accepte pas vos compromissions, je ne donne pas suite à vos instructions inacceptables sur le plan de l'éthique, de la morale et de l'orthodoxie comptable et financière. Je veux parler par exemple de ces frais de mission concernant un séjour que vous avez fait en Italie en 2010 et pour lequel vous avez demandé le remboursement alors que l'ordre de mission ne prévoyait pas de déplacement dans cette région. On a fini par vous les payer, mais depuis ce moment, j'ai commencé à subir de véritables attaques. De même en mars 2011, lorsque j'ai voulu confirmer par écrit un ordre relatif à une action budgétaire pas du tout orthodoxe que vous me demandiez d'exécuter, vous m'avez écrit de démissionner, en considérant que je vous manquais de respect parce-que je vous demandais de confirmer par écrit l'ordre que j'avais reçu oralement dans votre bureau.

Oui, il est vrai que je ne peux considérer et accepter que vous réduisiez la fonction de direction générale à une simple exécution des injonctions d'un Président. Ne m'avez-vous pas dit que vous vouliez « d'un directeur général qui exécute vos instructions », que « j'étais trop administrative ». Que veut dire tout ceci ? Que mon mode de fonctionnement vous dérange.

Nos relations étant souvent en tête-à-tête dans votre bureau, vous vous sentez à l'abri et autorisé à me dire toutes les méchancetés et me faire subir toutes les humiliations possibles sachant que nous sommes seuls et qu'il n'y a pas de témoins.

Votre objectif : me faire démissionner !!! parce que vous avez déjà engagé un cabinet de recrutement pour embaucher un autre Directeur Général.

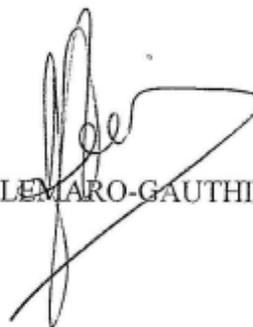
Mais malgré toutes ces attaques, pressions et brimades j'ai continué à résister, à travailler en n'acceptant toujours pas, par exemple, de vous payer l'intégralité des frais de mission que vous remettez.

Mais aujourd'hui, en ce 7 juin 2011, j'ai atteint mes limites morales, psychiques et physiques. Tous ces faits rapportés plus haut portent gravement atteinte à ma santé morale et physique. De plus ils viennent entraver ma fonction de Directeur Général de la CCIR GUYANE et m'empêchent d'assumer pleinement mes fonctions et diriger sereinement les services : par vos agissements vous mettez à mal mon autorité vis-à-vis du personnel.

Ces faits sont pour moi d'une gravité telle que je me réserve la possibilité d'y donner toute suite que je jugerai utile.

En tout état de cause, je souhaite que ce courrier vous amène à reconsidérer votre comportement envers moi afin que nos relations soient celles que l'on est en droit d'attendre entre un Président et le Directeur Général d'une structure.

Maryse ZULEMARO-GAUTHIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Maryse Zulemaro-Gauthier', written over the printed name. The signature is stylized and somewhat abstract, with a large loop at the end.